

LA PRESSE EN REVUE...

JEUDI 14 SEPTEMBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) “T’es foutu “
- 2) La première du quinquennat
- 3) Les “fainéants“ de Paris
- 4) Monsieur le président...
- 5) Quatre chantiers à venir...



Diez Gérard La Presse en Revue

I) “Macron t’es foutu, les feignants sont dans la rue” : reportage au cœur de la manif contre la loi travail



Voltuan à la manif contre les ordonnances Macron, le 12 septembre à Paris. Photo : Mathieu Dejean

Pour la première grande mobilisation sociale depuis l'élection d'Emmanuel Macron, 60 000 personnes ont manifesté de Bastille à place d'Italie, à Paris, selon la CGT (24 000 selon la police). Si dans le cortège peu espéraient voir le chef de l'Etat revenir sur sa décision de légiférer par ordonnances pour réformer le code du travail, tous souhaitent "maintenir la pression" et "montrer qu'ils relèvent la tête".

"Putain, j'suis chaaaaud!". Place de la Bastille, à Paris, un manifestant des plus enthousiastes se frotte les mains : il y a du monde, il fait - encore - beau, la vie est belle, il est plutôt content. Pour cette première grande mobilisation sociale depuis le début du quinquennat d'Emmanuel Macron, rendez-vous était pris ce mardi 12 septembre pour les pourfendeurs de la "loi travail XXL". Lancée à l'appel de la CGT, de la FSU, de Solidaires et l'UNEF, la manifestation a attiré 60 000 personnes à Paris selon la CGT - 24 000 selon la police - tandis que des milliers d'autres se sont mobilisées ailleurs en France. Dans le cortège parisien, en tout cas, un seul constat régnait, résumé par une pancarte : "La régression sociale est en marche."

Autres variantes, par écrit sur des affiches ou scandé avec entrain à l'oral : "Le roi est nul", "On lâche rien", un plus prosaïque "Ca sent le sapin" - pas littéralement, dommage, ça sent bon les sapins, ça a d'ailleurs plutôt senti la lacrymo après quelques débordements, ou encore la pluie parce qu'il a fini par pleuvoir. "Macron t'es foutu, les feignants sont dans la rue" obtient également un certain succès. Car si les manifestants sont présents aujourd'hui pour "montrer leur mécontentement" concernant la décision du Président de légiférer le code du travail par ordonnances, cette mobilisation est aussi l'occasion d'exprimer un ras-le-bol plus global. Un ras-le-bol "de sa politique d'austérité" mais aussi des ses saillies récentes jugées tour à tour "méprisantes", "scandaleuses" voire "lamentables". En cause, ses propos prononcés en Grèce le 8 septembre, affirmant qu'il ne souhaitait rien céder "ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes" qui seraient dans l'opposition de ses réformes.

"Redonner confiance aux gens, leur montrer qu'ils ne sont pas seuls"

On croise par exemple Myriam, une jardinière de la ville de Paris de 44 ans. Elle a confectionné de ses mains une affiche des plus évocatrices et ironiques : le dessin de la panthère rose, prélassée et oisive, avec écrit par-dessus "Eloge de la paresse". Elle ne décolère pas : "Ses propos sur les fainéants m'ont choquée. On ne sait pas vraiment à qui il s'adressait, il fait exprès d'être dans le flou. En fait, Macron, c'est un peu un troll!" Pour cette jeune femme tout de rose vêtue - histoire sans doute d'être raccord avec sa pancarte -, il était "important d'être présent aujourd'hui, pour montrer qu'on est nombreux, redonner confiance aux gens, leur montrer qu'ils ne sont pas seuls". Et ce, à défaut de faire plier Macron, ce qu'elle n'estime pas plausible. Même discours chez Françoise, retraitée de 62 ans venue tracter pour le Mouvement du 1er juillet, lancé notamment par Benoît Hamon - dont les partisans se sont d'ailleurs déplacés en nombre. "Il a dit

qu'il ne reviendrait pas sur cette histoire d'ordonnances. Mais je suis là pour montrer que les gens peuvent se bouger. Aujourd'hui, c'est le commencement de quelque chose."

Autres mouvements ou partis politiques représentés dans le cortège : Lutte Ouvrière, le PCF et la France insoumise - sans JLM, qui manifestait à Marseille. S'ils ont appelé à une autre manif le 23 septembre prochain, les soutiens du LFI ont tenu à être présents, à l'image de Maya, que l'on croise en train de distribuer des stickers et flyers. Elle conteste les ordonnances de Macron à la fois pour le principe et pour leur contenu. "On a des députés payés par le contribuable pour discuter des lois, et alors que Macron a la majorité à l'Assemblée avec La République en marche!, il court-circuite ça. Sans parler des ordonnances en tant que telles, par exemple concernant les accords de branche qui risquent de passer à la trappe." La primauté donnée aux accords d'entreprise plutôt qu'aux accords de branche est en effet l'une des 36 mesures contenues dans les ordonnances, outre par exemple la baisse des indemnités prud'homales en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse ou encore la primauté donnée au périmètre hexagonal pour appréhender les difficultés économiques des multinationales licenciant en France.

"On ne pouvait pas ne pas venir à cette manif"

"Maintenant, on peut me virer quand on veut", abonde Claude-Philippe, 62 ans et soutien de LFI qualifiant de "forfaiture" les réformes mises en branle par le chef de l'Etat. On peine à l'entendre, les militants entamant un "El pueblo unido jamás será vencido" - "Le peuple uni ne sera jamais vaincu" -, cri de ralliement du parti Podemos en Espagne. On entend également de-ci de-là "l'Internationale", Noir Dez, "Bella Ciao", notamment du côté de la bannière de la CGT.

Le syndicat est venu massivement manifester, tout comme SUD ou encore la FSU. L'un des membres de sa branche commerce estime "qu'avec ces ordonnances, Macron ne va que dans un seul sens : celui des patrons". Il se félicite de la mobilisation du jour, même s'il regrette que l'ensemble des forces syndicales ne soient pas présentes : les dirigeants de FO et de la CFDT n'ont pas souhaité répondre à l'appel lancé par leurs pairs. "Si on ne se met pas tous d'accord, on ne pourra pas lutter contre Macron et le patronat. Mais le haut de la cocotte minute n'est pas forcément en phase avec la base." C'est vrai : dans le cortège, on croise quelques membres de la CFDT ou de FO, venus malgré la désolidarisation de leurs instances dirigeantes. C'est par exemple le cas de Serge, 60 ans, administrateur pour les aéroports de Paris. Clope au bec et casquette FO sur la tête, il explique ne "pas comprendre pourquoi Jean-Claude Mailly a pris cette décision" mais que, à son sens, "on ne pouvait pas ne pas venir à cette manif". Sur un mur non loin de là, quelqu'un a écrit "Askip on ve pas bosser =D". Askip, la CGT rappelle à manifester le 21 septembre.

lesinrocks.com

LAPRESSEENREVUE.EU

II) La manifestation contre la réforme du code du travail a rassemblé entre 223 000 et 500 000 personnes

Le numéro un de la CGT, Philippe Martinez, à l'initiative de la mobilisation au côté de Solidaires, de la FSU et de l'UNEF, a salué une réussite.

Le Monde.fr avec AFP



Sur le défilé parisien, le 12 septembre. Des dizaines de milliers de manifestant défilent contre la réforme du code du travail. JEAN-CLAUDE COUTASSE / FRENCH-POLITICS POUR LE MONDE

C'était la première mobilisation sociale du quinquennat. Elle a rassemblé, mardi 12 septembre, 223 000 manifestants sur toute la France selon le ministère de l'intérieur, « près de 500 000 » selon la CGT. En fin d'après-midi, le numéro un du syndicat, Philippe Martinez, avait annoncé sur Europe 1 « plus de 400 000 personnes », contre la réforme du code du travail.

Des chiffres de mobilisation très proches de ceux annoncés le 9 mars 2016 (au niveau national), lors de la toute première journée de mobilisation contre la loi El Khomri : entre 450 000 et 500 000 manifestants selon la CGT, et 224 000 selon la police.

A Paris, 60 000 personnes ont défilé selon la CGT, 24 000 selon la préfecture. A titre de comparaison, le syndicat avait estimé que 100 000 manifestants étaient présents dans la capitale le 9 mars 2016, tandis que la préfecture en comptait alors entre 27 000 et 29 000.

« C'est une première qui s'annonce réussie », se félicitait en début d'après-midi le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, à l'initiative de la mobilisation au côté de Solidaires, de la FSU et de l'Unef. A Marseille, la préfecture a compté 7 500 manifestants, les organisateurs, 60 000. A Toulouse, ils étaient entre 8 000 et 16 000, selon les sources. Au Havre, la ville du premier ministre, Edouard Philippe, la police comptait 3 400 manifestants, les manifestants, 10 000, tandis qu'à Lyon, les chiffres varient entre 10 000 et 5 400. A Nantes, les syndicats ont compté 15 000 personnes, la police, 6 200.

Une ambiance festive émaillée de quelques incidents

Le cortège parisien a défilé dans une ambiance festive - au son d'une fanfare animée par des forains, certains déguisés en clowns - de la place de la Bastille à la place d'Italie, où il devait se disperser. La manifestation a toutefois été émaillée de quelques incidents.



Yan Gauchard @yangauchard
#Nantes #manif12septembre Cortège rassemblé à l'appel CGT, FSU, Solidaires, UNEF mais aussi FO de Loire Atlantique

Des manifestants ont lancé des projectiles sur les forces de l'ordre, qui ont répliqué en faisant usage de gaz lacrymogènes et de canons à eau, comme l'a constaté l'un de nos journalistes présents sur place :

La préfecture de police, qui a fait état de la présence dans le cortège de « 300 personnes encagoulées », a rapporté « quelques dégradations », notamment de vitres et de panneaux publicitaires, et a dit avoir procédé à quatre interpellations. Elle a également fait part d'un blessé, a priori léger, parmi les manifestants, qui a été emmené dans un hôpital.

Trois interpellations ont aussi été effectuées à Nantes, où des échauffourées ont éclaté en fin de manifestation, et cinq à Lyon, tandis que des incidents étaient aussi relevés à Marseille.

PS, LFI, PCF... des personnalités politiques mobilisées

Dans la foule des manifestants, des personnalités politiques comme Benoît Hamon, candidat du PS à la dernière présidentielle, ou Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, ainsi que des députés de La France insoumise, dont Alexis Corbière.

Dans le cortège marseillais, le leader de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, a promis de « faire reculer » le président de la République, car « ce pays ne veut pas du monde libéral ». A Strasbourg, cinq eurodéputés socialistes français, dont Edouard Martin, ancien syndicaliste de Florange, venus pour la session plénière du Parlement européen, ont participé à la manifestation.

Sur les pancartes, le président, Emmanuel Macron – actuellement en visite aux Antilles après le passage de l'ouragan Irma –, était ciblé pour ses propos dans lesquels il promettait de ne céder « ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes ». « Les fainéants sont en marche », pouvait-on lire ou « Macron, t'es foutu, les fainéants sont dans la rue ».



Manifestation contre la réforme du code du travail à Paris le 12 septembre 2017 - 2017©Jean-Claude Coutausse / french-politics pour Le Monde JEAN-CLAUDE COUTAUSSE / FRENCH-POLITICS POUR LE MONDE

Grèves et opérations escargots

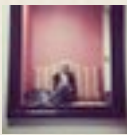
La journée a aussi été marquée par des grèves, avec des perturbations dans les transports. Plusieurs lycées de Paris et de sa banlieue ont été partiellement ou momentanément bloqués par des élèves, mais sans violence.

Plusieurs dizaines de camions de forains perturbaient dans la matinée la circulation à Paris et aux abords d'autres villes de France, répondant

à l'appel du « roi des forains », Marcel Campion, à rejoindre la mobilisation syndicale contre la réforme du code du travail, afin de manifester contre une ordonnance du 19 avril concernant leurs activités.

Lire aussi : Marcel Campion, le « roi des forains », appelle à « bloquer » le pays contre la réforme du code du travail

Peu avant 7 heures, à Paris, les forains ont brièvement bloqué la place de l'Etoile, en haut des Champs-Élysées, en mettant leurs camions en travers des artères permettant d'y accéder, avant de les dégager pour tourner autour de l'arc de triomphe dans un concert de klaxons. Selon Marcel Campion, « environ 10 000 camions [étaient] mobilisés dans toute la France, et 400 à 500 à Paris ».



Lucie Soullier@LucieSoullier
Les forains, en tête de cortège de la manif #loitravail ... ne manifestent pas contre la loi travail

Un front syndical désuni, d'autres manifestations prévues



Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, participe à la manifestation contre la réforme du code du travail à Paris le 12 septembre. JEAN-CLAUDE COUTAUSSE / FRENCH-POLITICS POUR LE MONDE

Plafonnement des indemnités prud'homales, fusion des instances représentatives du personnel dans les entreprises, réforme du compte pénibilité, place accrue à l'accord d'entreprise : les ordonnances reprennent plusieurs promesses de campagne du président Macron. Si pour le patronat, elles vont « déverrouiller la peur d'embaucher », les syndicats y voient un texte « libéral » dans le prolongement de la très décriée loi travail.

Lire aussi : Manifestation contre la réforme du code du travail : les opposants en ordre dispersé

Mais le front syndical est désuni. FO ne s'est pas associé au mouvement, alors qu'il avait appelé à manifester contre la loi travail en 2016. Une partie de ses militants a cependant décidé de défilé. Tout comme certaines sections CFDT, CFE-CGC, CFTC ou UNSA. La CGT a déjà appelé à une autre mobilisation, le 21 septembre, à la veille de la présentation du projet en conseil des ministres, et deux jours avant celle de La France insoumise.

lemonde.fr

III) A Paris, les «fainéants» se manifestent

Par Cécile Andrzejewski, christophe Gueugneau, Dan Israel, Manuel Jardinaud, Amélie Poinssot, Elsa Sabado et Lea Fauth

La première mobilisation sous la présidence Macron contre les ordonnances réformant le code du travail a rassemblé entre 223 000 et 400 000 personnes en France. Une réussite qui n'est que le début d'une série de manifestations.

À l'heure de rédiger slogans et pancartes, il est des manifestants qui ont dû bénir Emmanuel Macron. Car c'est le président lui-même qui a donné le ton de cette première journée nationale de manifestations partout en France contre sa réforme du droit du travail, ce mardi 12 septembre. Vendredi 8, il avait déploré à Athènes que « la France n'est pas un pays qui se réforme », et proclamé qu'il ne céderait « rien, ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes ». Piqués au vif, les manifestants ont relevé le gant et rivalisé d'imagination pour renvoyer l'opprobre au président.

Tout au long d'un cortège parisien qui a rassemblé 24 000 personnes selon la préfecture de police, et 60 000 selon la CGT, les slogans ont fusé : « Les fainéants en marche ! », « plutôt fainéant que dirigeant », « je suis fainéante », « aide-soignante, épuisée mais pas fainéante »... Certains ont même choisi d'aller piocher dans leur culture littéraire pour contrer la phrase de Macron. René, 76 ans, retraité de la SNCF croisé au hasard du cortège, cite de mémoire quelques vers d'Apollinaire : « Il y a longtemps qu'on fait croire aux gens / qu'ils n'ont aucun avenir qu'ils sont ignorants à jamais / et idiots de naissance. »



« Fainéants » : le mot était partout dans le cortège. © AP

Moins poétique et plus prosaïque, la CGT s'est officiellement réjouie de ce qu'elle peut considérer comme un succès au vu de la mobilisation. Elle revendique 60 000 personnes rassemblées à Paris, alors que la préfecture de police en a compté 24 000 (Mediapart fixe son estimation quelque part entre les deux). À titre de comparaison, la police estimait entre 27 000 et 29 000 le nombre de manifestants à Paris le 9 mars 2016, lors de la première journée de mobilisation contre la loi El Khomri. « Ça fait la démonstration du fort mécontentement », a déclaré en début de cortège le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez. « Nous pensons qu'il faut réformer le droit du travail, mais pas pour retirer des droits aux salariés et aux travailleurs », a-t-il dit, prévenant qu'il rejetait une « réforme qui donne l e s



Il n'est pas seul. Pour répondre à l'appel de la CGT, de SUD-Solidaires, de la FSU et de plusieurs syndicats étudiants, ils étaient 223 000 dans toute la France, selon les décomptes du ministère de l'intérieur. La CGT, elle, a vu 400 000 personnes dans les rues. Les manifestants étaient 7 500 à Marseille (et 60 000 selon la CGT), entre 8 000 et 16 000 à Toulouse, où Emmanuel Macron s'était rendu la veille, entre 6 200 et 15 000 à Nantes, quand, un peu plus loin, dans la ville du premier ministre Édouard Philippe, au Havre, la police a estimé le nombre de manifestants à 3 400 alors que la CGT en a compté 10 000. À Rennes, où l'ambiance des manifestations est en général tendue, la police évaluait la mobilisation à 4 800 manifestants, contre 10 000 selon les syndicats. À Bordeaux, 4 850 manifestants ont été décomptés par la police, et 12 000 par les organisateurs.

À Paris, où le défilé s'est déployé sur les 3 kilomètres séparant la place de la Bastille (XI^e arrondissement) et la place d'Italie (XIII^e arrondissement), la CGT était présente en force, représentant de loin le plus gros contingent. Des bataillons de SUD, et dans une moindre mesure de la FSU et de FO (malgré la position officielle de la confédération, qui n'a pas appelé à manifester). De très nombreuses unions départementales de la CGT avaient répondu présent, avec leurs camions et leurs gros ballons rouges. Les représentants des cadres, l'Ugict-CGT, avaient quant à eux opté pour des bouquets de ballons de baudruche blancs frappés du slogan « Non au CDI jetable ! ». Non loin de là, panneaux fluo autour du cou clamant « cadre en solde » ou « technicien en solde », des représentants de la CGT Ufict, qui rassemble les sections des entreprises d'électricité et de gaz.

Virginie Gonzales, secrétaire générale de l'Ufict dans le Val-d'Oise, et Miryana Kecman, vice-présidente du syndicat, placent un réel espoir dans ces mobilisations, pour atténuer un peu l'impact des réformes contenues dans les ordonnances, qu'elles assimilent « à un recul de 35 ans sur ce qui a été gagné par les salariés dans le droit du travail », depuis les lois Auroux de 1982, instaurant les 39 heures et la cinquième semaine de congés payés. « Nous sommes en début de mandature, et Emmanuel Macron est très tacticien. Si on met en place un réel rapport de force, on va peut-être réussir à le faire bouger un peu, calculent-elles. Bien sûr, il faudrait abroger toutes les ordonnances, mais on peut au moins espérer qu'il retire les plus graves, comme le plafonnement des indemnités prud'homales. »

Non loin de là, Gwladys et Marina, venues de Maison-Alfort et de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), sont sur la même ligne. « C'est un premier rendez-vous, qui va donner la température, estime Gwladys, étudiante en passe de trouver son premier emploi dans une mairie francilienne. Cela va durer des mois, et on peut espérer faire retirer certains des pires aspects de la réforme. La faire annuler, c'est bien sûr notre objectif, mais on sait qu'on aura du mal à l'obtenir. » La CGT a d'ores et déjà annoncé une nouvelle mobilisation le 21 septembre, la veille de la présentation des ordonnances en conseil des ministres. Et le 23, c'est La France insoumise qui a appelé ses troupes à manifester à Paris. Marina et Gwladys, militantes insoumises, comptent bien en être. Mais d'ici là, elles estiment « très important de soutenir l'action des syndicats et de se mêler à eux ».

Officiellement, Force ouvrière est sur une position différente. Son secrétaire général Jean-Claude Mailly a déclaré qu'il ne fallait pas « user » ses forces maintenant, en vue de prochaines manifestations potentielles contre la réforme de l'assurance-chômage, qui devrait être lancée dans les semaines à venir. Mais c'est peu de dire qu'il n'est pas suivi par tous les membres de son syndicat.



Marina et Gwladys, militantes de La France insoumise, le 12 septembre 2017. © D.I.

Arnaud, qui travaille sur les pistes à Roissy, estime que « même si ça ne donne rien, que c'est un coup d'épée dans l'eau, on se doit d'être là, ça fait partie de notre boulot ». « Nous, on a des valeurs, des idéaux, on se mobilise. Et tant pis si d'autres à FO ne sont pas d'accord », lâche-t-il. Willy, un ancien délégué syndical FO, arbore un badge de l'union régionale Île-de-France. « Il faudrait être naïf pour croire que les ordonnances sont une progression sociale », s'énerve-t-il. Le message de Jean-Claude Mailly ne passe pas, « car c'est la mort des syndicats dans l'entreprise qu'on nous propose ». Il se mobilisera sans aucun doute tout au long du mois de septembre.

Policiers très discrets, manifestants tout aussi calmes

Cette première grosse manifestation depuis la série de contestations contre la loi travail, tout le printemps 2016, avait des airs de tour de chauffe. Les banderoles et les slogans criés par les chauffeurs d'ambiance étaient encore peu nombreux, et la déambulation somme toute plutôt détendue.

Mais il est des habitudes qui ne se perdent pas, dont celle du « cortège de tête », installé devant le carré officiel des syndicats. Ce jour-là, il compte 5 000 personnes environ, dont la moitié vêtue de noir. Les jeunes sont nettement représentés mais, comme lors des manifestations contre la loi El Khomri, des manifestants de tous âges, et même des syndicalistes, sont également présents.

Il faut cependant noter une forte différence avec les cortèges de l'an dernier : le dispositif policier est nettement plus discret. Dans les petites rues perpendiculaires, les groupes de CRS sont à plus de 50 mètres en retrait, évitant tout jet de projectiles venus des manifestants et les rendant par là-même inutiles.

Tout à l'avant du cortège, le traditionnel cordon policier qui ouvrait la manifestation, et lui imprimait bien souvent la cadence, a disparu. De même, on ne voit plus les grilles protégeant les rues adjacentes, ni les myriades de camions de CRS. L'ambiance s'en trouve nettement plus calme, et souligne par contraste l'étrangeté de la stratégie de maintien de l'ordre poursuivie en 2016, la pression policière étant en bonne partie responsable de la tension qui régnait alors dans les cortèges.



Plusieurs moments festifs ont égayé le cortège. © AP

John (ce n'est pas son prénom) marche avec sa copine, reprenant de temps à autre les slogans anticapitalistes. Sans masque et sans foulard, il regarde sans broncher un panneau publicitaire détruit par trois personnes cagoulées. « Depuis les manif de 2016, je suis toujours devant, c'est vraiment là qu'on a l'impression que l'on peut avoir un effet sur le pouvoir », explique-t-il. Sa copine approuve. Émilie, une jeune lycéenne, n'est pas non plus équipée pour la tête du cortège, exception faite de lunettes de piscine. Elle accompagne cependant des copains à elle bien mieux préparés. Son lycée – elle ne souhaite pas donner son nom à cause de ses parents – a été bloqué dans la matinée. Elle n'était pas parmi les manifestants du printemps 2016 mais était passée place de la République au moment de Nuit debout : « C'était vraiment un chouette moment de solidarité mais ça s'est vite terminé. Franchement, si Macron continue comme ça, la place de la République va vite se réemplir. » Elle file ensuite rejoindre ses copains derrière l'une des banderoles, en ajustant ses lunettes de piscine.

À Paris, plusieurs lycées, dont Claude-Monet (XIII^e arrondissement) et Fénelon (VI^e), ont été bloqués brièvement. Une heure avant la manifestation, une centaine de lycéens de Paris et de banlieue se sont ensuite retrouvés place de la République pour se mettre en route ensemble. Aurore, 17 ans, dit avoir peur pour son avenir. « Cette idée de donner plus de pouvoir aux patrons qu'aux employés... Je trouve qu'on ne peut pas se laisser faire », s'indigne-t-elle. L'adolescente s'est déplacée avec plusieurs de ses camarades de Fontenay-sous-Bois. Un prétexte pour sécher les cours ? Les lycéens refusent fermement cette image. « Même si c'est dans cinq, six ans, on a envie de préparer notre entrée sur le marché de travail », souligne Robin, qui a également 17 ans. « Et puis même pour les autres, pour les gens qui travaillent aujourd'hui, ce n'est pas normal ce qui se passe, donc on se mobilise », ajoute-t-il. « On sait que nos parents ne sont pas bien traités, donc on vient les soutenir », explique un de ses collègues.



Dans le cortège parisien. © AP

C'est finalement à quelques centaines de mètres de la place d'Italie, à proximité d'un commissariat, qu'ont eu lieu les seules échauffourées de la manifestation. Après une série d'échanges de projectiles divers – bouteilles

vides, cailloux, fumigènes –, la police a chargé à plusieurs reprises, répondant avec des tirs de flash-ball et des jets de grenades lacrymogènes. Un camion lanceur d'eau est par la suite intervenu, avant que la situation ne redevienne normale au bout de quelques minutes. Un groupe de « street medics » sur place, interrogé par Mediapart, a fait état dans l'immédiat de plusieurs personnes touchées à la jambe par des tirs de balle de défense. Un jeune homme d'une vingtaine d'années a dû être soigné à la tête, tandis qu'un autre avait l'arcade sourcilière ouverte. Mais rien à voir avec les dégâts causés par les interventions policières en 2016, et encore lors du défilé parisien du 1er Mai.

Colère face à la suppression des emplois aidés

Au fil du cortège, de nombreux manifestants ont évoqué leur inquiétude face à l'annonce de la suppression de nombreux emplois aidés. Leïla, Elsa et Stéphanie, profs et conseillers d'éducation dans des collèges parisiens, craignent que les contrats d'insertion ne soient pas renouvelés dans leurs établissements. « Dans mon collège, elles sont quatre, elles surveillent la cantine, aident la documentaliste, animent des ateliers scolaires, décrit Elsa. Elles ont autour de 57 ou 58 ans, elles ont des difficultés à entrer sur le marché du travail, on est là pour elles. C'est un cas concret. » À côté d'elle, Stéphanie évoque son beau-frère, licencié à 53 ans après trente années passées dans sa boîte de publicité. « Il n'a eu qu'un an de salaire en guise d'indemnités. Il a vu une avocate, qui était révoltée, mais si la loi passe, ce sera comme ça pour tout le monde. »

À l'entrée du pont d'Austerlitz, Virginie, syndicaliste Solidaires dans le secteur associatif, ne pouvait manquer cet après-midi de mobilisation : « Je connais le dialogue social dans les petites entreprises, je le pratique : c'est épouvantable ! Et avec les ordonnances, au lieu de nous permettre de mieux l'organiser, on nous enlève des droits. » Elle crie sa colère contre le gel des contrats aidés, qui touche durement son activité. Tout comme une grosse dizaine de salariés du secteur, qui portent tous une affiche clamant : « Crève générale, 130 000 emplois en danger. »



Syndicaliste dans le secteur associatif, Virginie ne décolère pas contre le gel des contrats aidés. © MJ

« Nous manifestons pour le rétablissement, d'une manière ou d'une autre, des emplois aidés, ou pour la mise en place d'une alternative qui nous permettrait de ne pas aller chercher des subventions dans le privé. Cela fait des années que nous proposons des solutions pour stabiliser le nombre de postes dans nos associations, et voilà la réponse de Macron... », dit une salariée, qui ne souhaite pas que son nom apparaisse, « étant donné la précarité de notre secteur, et notre isolement général ».

Kevin, lui, est professeur des écoles stagiaires, et ne donne donc pas son vrai prénom. Il vient de commencer sa carrière dans un lycée de Seine-Saint-Denis. « Dans mon lycée, les conditions ne sont pas réunies pour transmettre correctement les connaissances. Il manque sept à huit personnels d'entretien, les jeunes attendent une heure avant de manger à la cantine, il y a des problèmes de qualité du matériel dans les salles », explique le trentenaire en jean et sweat à capuche. Nous faisons à moyens constants, voire moins quand les personnels sont en arrêt maladie, alors que les effectifs de lycéens ont crû de 25 % en trois ans. » Cet ancien militant associatif dans l'éducation populaire a préparé son concours tout en étant livreur chez Deliveroo.

Vincent, graphiste indépendant, souligne pour sa part qu'en ce moment se déroule « le plus grand plan social de l'histoire : la suppression de tous les emplois aidés. Tout le monde associatif tient avec ces emplois, cette mesure va mettre toutes les associations par terre ». Son amie Carole n'est pas d'accord : « Les emplois aidés, c'est pour ceux qui ont du mal à trouver du travail, ce n'est pas censé soutenir le monde associatif. Il aurait fallu prendre le temps de réfléchir à un autre modèle. » Mais ils s'accordent pour condamner la suppression de tous les dispositifs soutenant un peu les plus pauvres, et vomir « la violence de classe, il n'y a pas d'autre terme ».

Ailleurs dans le défilé, Suzanne, 29 ans, raconte comment le 31 août, lors de la présentation du contenu des ordonnances, elle a vu sa profession partir en fumée. Elle est avocate en droit du travail. « Saisir les prudhommes était déjà difficile pour mes clients. Avec la réforme de la prescription, c'est quasiment impossible : il faut développer les arguments de droit, dans un délai d'un an, ce qui est très court, pointe la jeune femme. Avec la réforme des barèmes, saisir la justice coûtera aussi cher, pour les petits clients, que ce qu'ils pourront espérer gagner. On avait des armes et des outils pour les défendre, avec ces lois, on réduit nos moyens d'action au niveau procédural. »

Insoumis et socialistes s'affichent

Ces discours, ces alarmes, ils étaient quelques représentants politiques à pouvoir les entendre, sur les avenues et les trottoirs. Ils sont facilement repérables, avec leur écharpe tricolore bien visible. Une partie des députés de La France insoumise se tiennent le long du boulevard de la Bastille, à environ deux cents mètres après le départ du défilé. Alexis Corbière, Clémentine Autain, Bastien Lachaud, Éric Coquerel, tous députés de Seine-Saint-Denis, répondent aux interviews et aux demandes de selfies, tout comme Mathilde Panot, élue de Val-de-Marne, et Danièle Obono, députée de Paris.

« On nous remercie du travail effectué, on nous dit de ne rien lâcher », assure Mathilde Panot au milieu de militants admiratifs. Alexis Corbière, qui accélère le pas dans une rue adjacente pour rejoindre la commission de la défense à l'Assemblée nationale, est tout sourire. Il vante « l'extrême chaleur » des militants venus manifester et aussi les remercier. Il ne cache pas son plaisir de voir la mobilisation réussie, beau marchepied offert par la CGT à la mobilisation de La France insoumise le 23 septembre. « C'est une force propulsive pour les prochaines initiatives », se réjouit-il.



Des manifestants sont venus de toute l'Île-de-France. © AP

Clémentine Autain espère que « la coagulation des colères se jouera le 23 septembre », tout en prenant le soin de reconnaître l'indépendance syndicale vis-à-vis de son mouvement politique. Cela dit, « si ça marche le 12, ça marchera le 23 », dit-elle, voyant bien l'intérêt des manifestations qui vont se succéder, comme celle du 21 septembre déjà calée par l'intersyndicale contestataire. Bastien Lachaud, son collègue au Palais-Bourbon, confirme qu'il sera présent à la seconde mobilisation syndicale : « Les députés qui ont mené la bataille à l'Assemblée nationale doivent être au côté des salariés. » Il est ainsi fidèle à cette pratique du « un pied dedans, un pied dehors », mis en œuvre dès l'élection législative passée.

La France insoumise, certes à un faible niveau ce mardi 12 septembre, draine cependant quelques militants peu habitués à se frotter aux cortèges syndicaux. Tels Adrien, Solène et Virgile, trentenaires et récents membres du mouvement, qui n'avaient pas manifesté contre la loi El Kohmri. « Il y a quinze jours, au sein de notre groupe d'appui, on a décidé de faire un tract pour appeler à manifester aujourd'hui », explique Virgile, doctorant. « Avec La France insoumise, c'est plus facile de venir défilé, on est ensemble pour se mobiliser », reconnaît Solène, salariée, qui a juste assisté à Nuit debout lors du dernier mouvement social contre la loi sur le travail. Ils affirment qu'ils seront présents lors des deux prochaines manifestations.

Même si La France insoumise n'a réuni que quelques centaines de militants lors de cette journée syndicale, le contraste d'image est saisissant avec les autres mouvements de la gauche qui se sont joints à la journée de mobilisation. Sur les marches de l'opéra Bastille, des drapeaux EELV flottent à côté de ceux de la CFE-CGC. Quelques dizaines de militants échangent tranquillement en regardant de loin le cortège s'étirer.

Plus bas, c'est le mouvement de Benoît Hamon, le M1717, qui s'est donné rendez-vous, avec pour seul point de ralliement un abribus. Un membre du service de sécurité se désole : « C'est le seul endroit qu'on nous a concédé. » Un peu plus de 100 personnes, avec autocollants aux couleurs du mouvement lancé le 1er juillet dernier, sont rassemblées dans une ambiance qui tient plus de la discussion que de l'énergie de la contestation. Benoît Hamon doit apparaître. Une heure après le début de la manifestation, il n'est toujours pas arrivé. Christian Paul, ex-député socialiste de la Nièvre et proche du candidat à la présidentielle, justifie sa présence : « Nous avons combattu la loi El Khomri, il est de notre responsabilité d'être rassemblés aujourd'hui. » L'ancien « frondeur » sera sans doute de la partie le 21 septembre, lors de la prochaine manifestation syndicale, mais pas le 23 avec La France insoumise : « Les conditions ne sont pas réunies », justifie-t-il. Défendre les salariés semble avoir ses limites lorsque la politique s'en mêle.

Plus loin encore, à l'écart des manifestants, le mouvement Maintenant la gauche, qui rassemble d'anciens élus frondeurs et la gauche socialiste, a dressé une table. Ils sont pas plus d'une dizaine de militants et semblent s'ennuyer à regarder, à une centaine de mètres, s'engouffrer les manifestants boulevard de la Bastille. François Kalfon, membre de la direction collégiale du Parti socialiste, traîne à côté, donne quelques interviews. « On a raison d'être là, c'est utile », explique-t-il, en référence à la communication officielle de son parti qui soutient le mouvement syndical sans appeler à manifester pour autant. Il veut croire que son mouvement peut « se nourrir de l'action ». Le responsable politique affirme qu'il sera à nouveau prêt à défiler le 21 septembre, mais reste très évasif sur le défile organisé par La France insoumise : « Je ne suis pas là pour construire La France insoumise », lâche-t-il finalement.

Et au milieu, les forains...

Ce 12 septembre s'est par ailleurs signalé par une certaine incongruité : la présence de quelques centaines de forains et leurs familles, rassemblés à l'appel du plus célèbre d'entre eux, Marcel Champion, qui a géré pendant des années la grande roue de la place de la Concorde. Son appel a notamment été relayé par le site Lundi matin, que l'on a plus l'habitude d'associer aux membres du comité invisible qu'au « roi des forains »...



Les forains, ajout inédit aux cortèges syndicaux. © D.I.

Les forains sont placés à un endroit étonnant, faisant tampon entre le cortège de tête et les syndicats. Leur passage est signalé par une fanfare de clowns, un lance-confetti géant, et une plateforme accueillant danseuses et Monsieur Loyal, veste siglée « Le coco rigolo ». Des dizaines de T-shirts blancs clament que le secteur représente « 35 000 familles et 200 000 emplois » (dont un bon nombre de travailleurs occasionnels). Dans la matinée, leurs camions ont déjà bloqué les environs de Paris, Lyon et Strasbourg.

Que demandent-ils exactement ? Ils se mobilisent principalement contre une ordonnance (déjà) du 19 avril 2016, qui impose aux mairies d'organiser un appel d'offres pour tous les emplacements publics d'animation. « Le monde forain fait partie des arts et de la culture français. Nous voulons faire reconnaître que nos professions tombent toujours en dehors des cases administratives », explique Tony Coppier, l'un des porte-parole des forains, qui installe régulièrement ses attractions à Lille. Il cite aussi en vrac « le permis poids lourd qu'on ne peut passer qu'à 21 ans, alors que nos jeunes se marient parfois à 18 ans, et n'ont ensuite pas le droit de déplacer leur manège », ou « les normes européennes contraignantes pour les caravanes ». Il assure que cette manifestation était prévue depuis le mois d'avril. « Et finalement, c'est pas mal que nous défilions avec les travailleurs en précarité, et même les politiques :

ils ont tous été nos clients un jour ou l'autre », dit-il, un brin philosophe.



Le cortège a rassemblé entre 24 000 (estimation police) et 60 000 personnes (estimation CGT). © AP

Peu après 16 heures, deux heures après que le cortège s'est ébranlé, les premiers manifestants sont arrivés place d'Italie. À la Bastille, il faudra encore près d'une heure pour les derniers s'élançant enfin, juste avant que les services de nettoyage n'entrent en action. En toute queue de cortège, on trouve... la CFDT Métallurgie, qui contredit de façon flagrante la position officielle de la confédération de Laurent Berger, plutôt conciliante avec le gouvernement, malgré sa déception affichée sur « l'occasion manquée » autour de la place des syndicats dans l'entreprise, qui n'a pas été améliorée par la réforme, loin s'en faut.

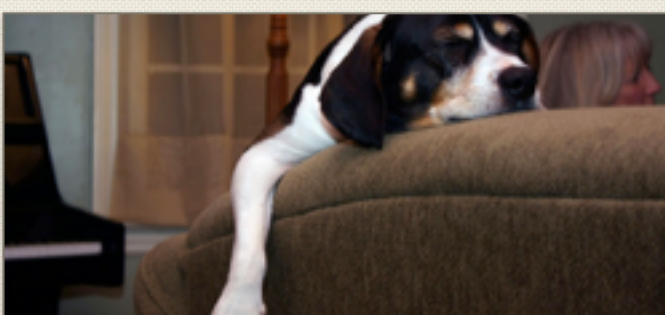
« Dire qu'on est déçus, cela ne suffit pas. Il faut être présents, montrer notre mécontentement », estime Serge Toupiolle, retraité, qui a été secrétaire du comité d'entreprise d'Alstom. « Avec le gouvernement, oui, on peut discuter, et on négocie, bien sûr, mais quand on n'est pas d'accord, il faut le montrer. » Le retraité et les quelques dizaines de camarades CFDT ayant fait le déplacement étaient déjà de toutes les manif contre la loi El Khomri. On les retrouvera encore dans les rassemblements à venir, qu'ils s'étendent ou non au-delà du 23 septembre.

mediapart.fr

IV) Monsieur le président, vous savez ce qu'il vous dit le fainéant?

Laurent Sagalovitsch - blog

À mes yeux, le droit à la fainéantise devait être inscrit dans la constitution.



Flickr/-Christmas at Ziobros Christmas at Ziobros | jon collier via Flickr
CC License by

De toute évidence, notre président ne supporte pas l'Ouzo, cet alcool grec au goût anisé qui rend fou d'ivresse celui qui se risque à le boire. Comment expliquer autrement sa sortie inopinée de ce vendredi 8 septembre, quand d'Athènes, s'exprimant devant la communauté française, il a tenu à rappeler qu'il ne céderait rien « ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes ».

Ah.

Moi qui suis parfois exagérément cynique et en toutes occasions immensément fainéant, je me suis senti visé. Qu'est-ce donc que cette attaque en règle de la fainéantise, de cette divine paresse dont, depuis mon plus jeune âge, j'abuse tant et plus que le mot même de travail me donne des envies d'aller me recoucher aussi sec?

À mes yeux, le droit à la fainéantise devait être inscrit dans la constitution: « Tout homme a le droit de paresser autant qu'il le souhaite dans le parfait respect des droits octroyés à chacun ». Au fronton des mairies devrait être inscrite la devise suivante: « Liberté, égalité, fainéantise ». Sur chaque billet de banque, le portrait d'un chat tout ensommeillé concentré à calculer la longueur de ses moustaches.

L'aliénation d'un travail

Dès le plus jeune âge, à la maternelle, à l'école primaire, au collège, tout au long de la scolarité, on devrait apprendre à nos cadets comment s'entraîner à paresser, dissenter à longueur de copies sur les bienfaits de la fainéantise, cette qualité essentielle qui permet à l'homme de refuser de prendre comme acquis que toute vie doit nécessairement s'accomplir dans l'asservissement et l'aliénation d'un travail.

Quiconque a besoin de travailler pour se sentir exister est dans l'erreur. Le travail est toujours l'apanage des faibles. L'homme qui s'oublie trop dans le travail, qui travaille jusqu'à pas d'heure, qui travaille à en perdre la santé, est un homme qui a renoncé à vivre. Seul celui qui est capable de rester des heures entières affalé sur un canapé occupé à ne rien faire mérite d'être appelé homme. Les autres, les acharnés hystériques du travail, sont des faussaires.

Travailler, c'est renoncer d'une certaine manière à être. C'est admettre que cette vie nous dépasse et que devant l'effroi qu'elle suscite, mieux vaut passer ses journées à s'éreinter le dos qu'à l'affronter dans un face-à-face sanglant d'où il ne sortira rien de bon, si ce n'est une migraine métaphysique à même de nous rendre l'idée de suicide sympathique.

On s'abrutit à travailler. On travaille pour s'abrutir. Il n'y a rien de glorieux dans l'idée de travail. Rien. Seul le paresseux, le fainéant connaît son poids de solitude. Lui seul parle aux Dieux. Le fainéant est poète. Le fainéant est humble. Le fainéant est contemplatif. Comme vivre le fatigue, il préfère bavarder avec des oiseaux qu'avec un collègue de travail. Je ne travaille pas donc je suis.

Hors du monde

Dieu lui-même n'est-il pas le roi des fainéants? À voir comment nous sommes imparfaits et faibles, on est légitime à se demander s'il ne nous aurait pas créés à la va-vite, entre deux siestes, dans cet à-peu-près propre au paresseux jamais plus à son aise que quand il s'agit de bâcler un travail qui l'intéresse peu ou pas.

Quand on travaille, on est hors du monde. On

n'existe pas vraiment. On est juste un instrument qui permet à autrui de s'enrichir à nos propres dépens. Une simple donnée statistique qui permet à une entreprise d'engranger des profits. D'ailleurs, pour dire à quel point notre travail est valorisant, sitôt qu'on le quitte, un illustre inconnu prend votre place au pied levé, sans rencontrer aucune difficulté.

Le travail à l'ère industrielle est le plus puissant des narcotiques. Quand on arrête d'y consacrer tout ton temps, on ressent comme un vide intolérable. On dépérit. On s'ennuie à s'en fendre l'âme de désespoir. On tourne en rond. On boit de l'Ouzo à outrance. Et puis on meurt dans l'indifférence générale.

Finalement, n'en déplaise à notre nouveau président, on devrait tous prendre notre retraite le jour de notre naissance!



Laurent Sagalovitsch romancier

Slate

V) Après le Code du travail, quatre autres chantiers sociaux en perspective



© Bertrand Guay, AFP | La ministre du Travail Muriel Pénicaud et le Premier ministre Édouard Philippe, le 25 juillet 2017, à Matignon.

Après avoir présenté les ordonnances modifiant le Code du travail, le gouvernement va désormais s'atteler à d'autres chantiers sociaux avec les réformes de l'assurance-chômage, de la formation professionnelle, de l'apprentissage et des retraites.

"Nous ne nous arrêterons pas là", a promis le Premier ministre Édouard Philippe, jeudi 31 août, en présentant les cinq ordonnances réformant le Code du travail. "Si nous sommes conscients qu'agir sur le droit du travail, le moderniser en le transformant, peut constituer un outil important dans la lutte contre le chômage, nous savons que ce n'est pas le seul", a-t-il poursuivi, lors de la conférence de presse, aux côtés de la ministre du Travail Muriel Pénicaud.

L'agenda social prévu par le gouvernement est en effet chargé en ce début de quinquennat. Avant la fin du mois de septembre, le Premier ministre promet de lancer les trois chantiers de réforme du

coût du travail, de l'assurance-chômage et de la formation professionnelle et de l'apprentissage, en attendant, en 2018, celui des retraites.

Faire baisser le coût du travail

En raison d'une mise en œuvre plus technique que politique, la baisse des cotisations salariales est d'ores et déjà clarifiée. Il ne manque que son inscription officielle dans le projet de loi de finances pour 2018 qui sera présenté le 27 septembre. La baisse des cotisations salariales chômage (2,4 %) et maladie (0,75 %), soit 3,15 % au total, se fera en deux temps : elles baisseront de 2,2 points au 1er janvier 2018, puis de 0,95 point à l'automne 2018. Cette baisse des cotisations sera compensée par une hausse de la CSG de 1,7 % dès le 1er janvier prochain.

Les charges patronales vont aussi baisser, mais le dispositif complet n'est pas encore précisé. Le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) restera en vigueur en 2018 mais sera un peu moins favorable aux entreprises puisque calculé sur 6 % de la masse salariale jusqu'à 2,5 smics contre 7 % actuellement. Au CICE doit s'ajouter une baisse de 6 points de charges patronales jusqu'à 2,5 smics et des charges quasiment nulles au niveau du smic.

Ouvrir à tous l'assurance-chômage

Durant la campagne présidentielle, Emmanuel Macron a promis d'ouvrir l'assurance-chômage aux indépendants et aux démissionnaires. Un changement de philosophie considérable puisqu'aujourd'hui, seuls les salariés licenciés ou en fin de CDD y ont accès. Mais ce changement a un coût. Selon le scénario maximaliste de l'Institut Montaigne, un think-tank libéral, cet élargissement des bénéficiaires pourrait coûter jusqu'à 8,7 milliards d'euros.

Pour financer ces nouvelles dépenses, le gouvernement fait le pari d'une baisse du taux de chômage à 7 % d'ici la fin du quinquennat, ce qui entraînerait de fait une baisse du montant total des indemnités et une hausse des recettes fiscales. "Dans un scénario optimiste, où ce taux de chômage serait atteint en 2022, ces économies pourraient être de 25,2 milliards d'euros en 2022", estime l'Institut Montaigne dans la même note.

Au-delà du coût de la mesure, le Premier ministre, la ministre du Travail et les partenaires sociaux, qui entameront les discussions sur le sujet fin septembre, devront négocier la future gestion de l'assurance-chômage. Aujourd'hui gérée au sein de l'Unedic par les organisations représentatives du patronat et des salariés, Emmanuel Macron a annoncé durant la campagne que l'État reprendrait le contrôle. Le suivi des chômeurs, qui devrait être accentué, sera un autre sujet de discussion. Selon le gouvernement, la réforme de l'assurance-chômage sera "progressivement mise en œuvre à compter de l'été 2018".

Revoir la formation professionnelle et l'apprentissage

Candidat à l'élection présidentielle, Emmanuel Macron a promis de revoir de fond en comble la formation professionnelle et l'apprentissage. Son Premier ministre a affirmé que les concertations avec les partenaires syndicaux commenceraient à la fin du mois de septembre, mais le calendrier de la réforme n'est pas encore très précis. En juin, dans son programme de travail transmis aux partenaires sociaux, le gouvernement annonçait "des premières mesures concrètes [...] dès la rentrée 2017" et un plan "opérationnel dès début

2018". Mais lors de la présentation des ordonnances réformant le Code du travail, jeudi 31 août, Édouard Philippe s'est montré moins optimiste : "S'agissant de l'apprentissage et de la formation professionnelle, nous allons engager à la fin du mois de septembre [...] une concertation avec les partenaires sociaux [...] pour permettre avant la fin du printemps 2018 l'élaboration d'un schéma amélioré, qui va nous permettre d'obtenir de meilleurs résultats", a-t-il déclaré.

L'ambition est toutefois connue : rendre plus efficace la formation professionnelle continue, notamment des chômeurs, en y injectant 15 milliards d'euros sur cinq ans. "C'est potentiellement un million de personnes qui seront en formation chaque année. Notamment ces jeunes qui ne sont ni à l'école, ni en emploi, ni en apprentissage, ainsi que les demandeurs d'emploi de longue durée. Nous souhaitons que ce soient des formations longues, afin de favoriser l'emploi durable. Nous aurons donc des qualifications certifiantes qui correspondent aux compétences de demain", a assuré Muriel Pénicaud dans un entretien au Monde publié le 26 août.

Rénover le système des retraites

La réforme des retraites n'est, elle, pas prévue avant 2018. Son objectif sera d'aligner tous les systèmes de retraite sur le régime général et, donc, de mettre fin aux fameux régimes spéciaux, sans toucher durant son quinquennat à l'âge légal de départ à la retraite ou au montant des pensions. "Un euro cotisé ouvrira les mêmes droits", affirmait Emmanuel Macron durant la campagne présidentielle, annonçant ainsi un nouveau mode de calcul qui prendrait en compte l'âge de départ à la retraite, l'espérance de vie et le taux de croissance.

Nul doute qu'une telle réforme prendra du temps à se dessiner et à être appliquée. Le Premier ministre Édouard Philippe a d'ailleurs prévenu, lundi 28 août, lors du séminaire gouvernemental de rentrée : la réforme des retraites "s'inscrira sur un temps plus long" que celles du Code du travail, de l'assurance-chômage et de la formation professionnelle.

france24.com

**A Suivre...
La Presse en Revue**